

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 26 MARS 2013 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE
- 2 AVR. 2013

N° 2 - 48 / 2013 : GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS : CRÉATION D'UN
TITRE JOURNÉE

L'An Deux Mille Treize, le 26 mars 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le
mardi 26 mars 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur
Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie
GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT,
Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON,
Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-
Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard
POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE,
Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise
LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Noël RAMON, Claude COSTES,
Thierry MALLÉ, Ellane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE,
Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Jean
MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Marie-
Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique
SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-
Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France
DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie
COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL,
Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO,
Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique
BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 MARS 2013**N° 2 – 48 / 2013 : GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS : CRÉATION D'UN TITRE JOURNÉE**

Pilote : Transports Urbains

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

La grille tarifaire des transports a été mise en application le premier septembre 2011 et réactualisée le premier mars 2013. Elle comporte 5 catégories d'usagers : Tout public, Actifs (salariés), Moins de 26 ans et plus de 65 ans, Ayant-droits SRU, Personnes invalides (> à 80%)

La carte sans contact Pastel permet de recharger un certain nombre de voyages (10, 20, 25, 50, 100, 200 ou 375) selon la catégorie d'usagers

Le coût unitaire du voyage dépend à la fois du nombre de voyages rechargés mais également de la catégorie de l'utilisateur selon une logique dégressive.

Par ailleurs, trois types de billet unitaire sont vendus à bord des bus :

- aller simple à 1,10 €
- aller-retour à 2,10 €
- billet SRU à 0,50 €.

Il convient de créer un titre de transports valable une journée, quel que soit le nombre de voyage effectués, vendu à bord des bus et destiné à tout public.

Je vous propose :

- d'approuver la création d'un titre journée
- de fixer son montant à 2,523 € HT (soit 2,70 € TTC pour une TVA à 7%).

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération du conseil communautaire du 15 mars 2011 sur l'approbation de la grille tarifaire applicable au 1^{er} septembre 2011,

VU la délibération du conseil communautaire du 20 décembre 2011 relatif au règlement de transport et à l'approbation des conditions générales d'utilisation de la carte Pastel,

VU la délibération du conseil communautaire du 10 avril 2012 portant sur la création de catégories d'usagers,

VU la délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2012 portant approbation de l'évolution de la grille tarifaire applicable au 1^{er} mars 2013,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 12 mars 2013,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la création d'un titre de transport journée, valable une journée quel que soit le nombre de voyage effectués, vendu à bord des bus et destiné à tout public,

FIXE le tarif du titre journée à 2,523 € HT (soit 2,70 € TTC pour une TVA à 7%).

DECIDE de sa mise en application à compter du 1^{er} juin 2013,

DIT que les recettes correspondantes seront constatées au budget annexe des transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 mars 2013,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

